

Objet : Elections des délégués du personnel FCI Immobilier

Bonjour,

La Direction vous informe ainsi que l'ensemble du personnel de FCI Immobilier que des élections relatives à la mise en place de l'institution Délégués du personnel vont avoir lieu. La date prévue pour le premier tour est le jeudi 1er septembre 2016 à 12 heures.

L'effectif de la structure étant de 29 salariés, le nombre de représentants à élire sera de :

- 2 pour les membres TITULAIRES,
- 2 pour les membres SUPPLEANTS.

Les syndicats ont été informés de l'organisation de ces élections par courrier recommandé, afin de signer un protocole préélectoral sur l'organisation des élections.

Le premier tour de scrutin est exclusivement et obligatoirement réservé aux listes des candidats présentés par les organisations syndicales.

A défaut, il sera organisé, dans les 15 jours qui suivent le premier tour, donc le lundi 19 septembre 2016 à 12 heures, un deuxième tour de scrutin ouvert aux candidats libres.

Fait à Paris,  
Le 1er août 2016  
La Direction